

« La Maison » Service d'Accompagnement

Président de la Commission de suivi et d'orientation : Edouard BEKELYNCK

Directrice : Christine VIGEAN

Directrice adjointe : Françoise TALON

Chef de service : Patrick MALARDE



**2, rue Royale
78000 VERSAILLES
Tél. : 01.39.51.02.32 / Fax : 01.39.51.29.47
lamaisonaccpt78@orange.fr**

ACCUEIL

11 jeunes de 13 à 21 ans, garçons et filles, suite à l'extension du service acceptée en 2006 par le département des Yvelines.

Le service est habilité Aide Sociale à l'Enfance et Justice, au titre de la protection de l'Enfance, mais également de l'ordonnance de février 45.

MISSION

Le service d'accompagnement a comme objectif d'aider des jeunes à partir de leur lieu d'insertion, mais aussi parfois de leur territoire d'errance par la mise en place d'un projet personnalisé.

Les objectifs peuvent être variés et de plusieurs ordres : logement ou emploi moins précaire, mise en place d'une prise en charge thérapeutique, d'une scolarité ou d'une formation, accompagnement vers une décision de placement, réponse alternative face à un refus de placement ou à une accumulation d'échecs de placements.

A travers ces objectifs concrets, il s'agit de permettre à ces jeunes de retrouver ou de consolider leur confiance dans leur capacité à évoluer, à trouver des issues, à renouer une communication.

Le service ne fournit pas d'aide matérielle, mais assure une prise en charge soutenue, adaptée aux besoins de chaque situation. Lorsqu'une aide matérielle est malgré tout nécessaire, elle est négociée avec le département, en plus de la prise en charge.